
La communauté de communes Sud Retz Atlantique a adopté son Plan Local de Prévention des Déchets¹ le 3 avril dernier avec 14 actions autour de 4 thématiques et un objectif de réduction de 86 kg/hab en 2025 par rapport à 2017. Tous les acteurs du territoire sont concernés !

Plusieurs actions sont d'ores et déjà lancées, notamment autour de l'axe « *Réduire, trier, valoriser les biodéchets* » en partenariat avec le CPIE Logne et Grandlieu, acteur majeur de l'éducation à l'environnement sur le territoire et signataire de la charte partenariale de l'ADEME en tant qu'organisme de formation à la pratique du compostage.

1- Les formations au compostage destinées aux habitants :

La part des déchets alimentaires dans les ordures ménagères résiduelles représente un poids non négligeable. L'ADEME indique un gisement d'évitement de 74.9 kg/hab/an.

L'opération foyer témoin conduite en 2016 sur les communes de Legé, Corcoué sur Logne et Touvois, mettait en évidence un potentiel de réduction de 37 kg/participant/an en adoptant le geste de composter ses déchets alimentaires.

Selon le rapport de diagnostic pour l'élaboration du plan de prévention, le taux moyen d'habitat individuel est égal à 95 %, 80 % des logements sont occupés par leur propriétaire et plus de 90 % des habitats possèdent un jardin.

Selon les résultats de l'enquête téléphonique, 38 % des personnes interrogées ne compostent pas leur biodéchets. Les raisons avancées, « manque de temps » 26%, « de place » 21%, « trop compliqué » 16%... révèlent un manque de connaissance. Le manque d'équipement concerne 7% des réponses.

Enfin, les déchèteries du territoire ont collecté 135 kg/hab de déchets verts en 2017. Le plan prévoit une réduction de 40 % du gisement d'ici 2025 afin de mieux valoriser cette ressource.

Ainsi, les formations planifiées avec les communes dès le 28 septembre 2019, proposent une partie théorique et une partie pratique pour une durée de trois heures afin de donner des bases solides aux habitants et d'éviter les éventuels désagréments.

<p>Le compostage, que ce soit en tas ou en composteur n'est pas sorcier à condition de maîtriser les règles de base.</p>
--

Pour renforcer cette action, la Communauté de Communes va acheter des composteurs en bois naturel de 300 L et 600 L qu'elle proposera à la vente à ses habitants début 2020, et envisage une opération de broyage de déchets verts en déchèteries.

Prochaines dates des formations (samedis de 9h à 12h) :

Salle Douavit à Touvois le 28 septembre

Salle des Visitandines à Legé le 12 octobre

Salle des Vallées à Saint Etienne de Mer Morte le 19 octobre

Salle du conseil à Paulx, le 23 novembre

2- Accompagnement des « Gros producteurs de biodéchets » de la restauration collective non commerciale :

Toujours dans l'optique de réduire le poids, le coût de collecte et de traitement des ordures ménagères, la collectivité accompagne, depuis le mois de juin dernier, les établissements scolaires, les EHPAD et autre structure d'accueil collectif dans une démarche de réduction et de tri à la source des biodéchets.

Cet accompagnement se décline en trois phases et est assuré par un maître composteur du CPIE Logne et Grandlieu :

- Un diagnostic avec des pesées afin d'identifier les gisements propres à chaque structure et le gaspillage alimentaire éventuel.
- Une phase de mise en œuvre pour la valorisation du gisement inévitable avec une priorité pour le compostage sur place, dans la mesure du possible avec proposition d'équipement. *Voir l'exemple de l'école Jacques-Yves Cousteau à Machecoul-Saint Même.*
- Une phase de suivi qui permet de répondre aux éventuelles difficultés lors de la mise en route.

Plus d'informations sur le contenu de la formation et inscription auprès d'Antoine Orcil, CPIE Logne et Grandlieu, par mail à antoine.orcil@cpie-logne-et-grandlieu.org ou au 02 40 05 23 25 ou auprès de Julie Macé, Communauté de Communes Sud Retz Atlantique par mail à plpd@ccsudretzatlantique.fr ou au 02 40 02 33 53.

Mêmes coordonnées pour l'accompagnement des « Gros producteurs » de biodéchets.

1- Consultable sur le site Internet www.sud-retz-atlantique.fr